

HOMELIE DE L'ABBE C. GOUYAUD

DIMANCHE DE LA MISERICORDE

Thomas l'incrédule

Dans l'*Évangile selon saint Jean*, Jésus se donne à être vu par ses disciples. Il vient dans la pièce dans laquelle ils sont confinés et il se tient debout, levé, c'est-à-dire ressuscité, au milieu d'eux. Il exhibe ses plaies - ses mains, son côté - pour qu'ils reconnaissent bien celui qui avait été crucifié. Saint Jean relève que les disciples sont remplis de joie à la vue du Seigneur. Et ils pourront témoigner : « nous avons vu le Seigneur. »

A ce moment précis, il faut dire que les douze ne sont plus que dix car, non seulement, Judas a trahi et s'est pendu mais aussi parce que Thomas fait défaut. « Thomas - nous dit saint Jean -, l'un des douze, n'était pas là. » Il n'est jamais bon qu'un évêque exerce son apostolat de façon solitaire, en dehors de ce « nous » collégial que fit et qu'institua Jésus lui-même. Cela peut amener un successeur des apôtres à mettre en cause le reste du collège apostolique comme précisément Thomas qui refusa d'accréditer le témoignage des autres apôtres : « nous avons vu le Seigneur. » Thomas, qui n'était pas là où il devait être, refuse la foi transmise, la foi reçue des autres.

On peut même dire de Thomas qu'il refuse la foi tout court car vouloir soumettre la foi à la vérification expérimentale, c'est bel et bien refuser la foi. On se souvient des tentations de Jésus dans le désert : « Si tu es le Fils de Dieu, prouve-le ! » On peut dire que tout l'*Évangile selon saint Jean* tient dans la dialectique entre voir et croire. La séquence la plus audacieuse est sans doute celle de l'aveugle-né, qui passe de la cécité, par la foi à la parole de Jésus, à la vision, et, de la vision de Jésus, à la foi au Fils de l'homme, foi qui, un jour, s'accomplira dans la pleine vision face à face. Comme le conclut saint Jean dans l'*Évangile* de ce jour, les signes que Jésus accomplit et dont les disciples sont les témoins oculaires, suscitent la foi. Ainsi de Jean lui-même lorsqu'il se rendit au tombeau : « il vit et il crut. » Il vit la pierre roulée, le tombeau vide, les bandelettes et le suaire à part, et il crut que le Seigneur était ressuscité. Mais ces signes qui, certes, suscitent la foi, doivent être aussi accueillis dans la foi. Et c'est pourquoi saint Jean l'évangéliste dit aussi : « Bien que [Jésus] ait fait autant de signes devant eux, ils ne croyaient pas. »

Notons que Thomas ne sollicite pas un signe qui tende à prouver la divinité de Jésus, mais il veut s'assurer de la réalité de l'humanité de Jésus, que cette apparition ne soit pas celle d'un esprit, d'un fantôme. C'est pourquoi Thomas, homme concret s'il en est, veut toucher. Il veut palper. En filigrane, Thomas, non sans raison, donne à entendre que c'est par ses plaies qu'il nous révèle à quel point le Seigneur nous a aimés, que désormais, Jésus sera reconnaissable. Par ses plaies glorieuses, qui sont les stigmates de l'amour.

Nous ne savons pas si Thomas palpa effectivement les plaies de Jésus, mais la vision du crucifié vivant ainsi que sa propre confusion à cause de son doute lui firent émettre la plus belle des professions de foi : « Mon Seigneur et mon Dieu. » Non seulement, il confesse explicitement que Jésus est le Seigneur-Dieu mais il s'engage personnellement dans cette profession de foi : « Mon Seigneur et mon Dieu. »

Il n'est pas anodin que cette profession de foi émane du plus incrédule des disciples. Son doute, que l'on peut qualifier de « méthodique », a été fort utile à l'Église car les témoins du Seigneur ressuscité n'étaient pas a priori des hommes naïfs prêts à tout gober. Il n'empêche, notre foi n'est pas fondée sur la vision des signes mais sur l'autorité de la parole de Dieu qui se révèle. « Heureux ceux qui croient sans avoir vu ! » C'est une béatitude mariale, s'il en est. On se souvient de cette exclamation d'Elisabeth : « Heureuse celle qui a cru les choses qui lui furent dites de la part du Seigneur ! »

11 04 2021

Homélie transcrite à partir d'un enregistrement.

Vous pouvez réécouter l'homélie en vous rendant sur le site de la paroisse personnelle La Croix glorieuse, rubrique Catéchèse / Homélies.

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale, signalez-le à l'adresse suivante : lbc.dec@croix-glorieuse.org